

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1321

9 juillet 2009

### SOMMAIRE

Anwaco S.A.H. ....	63402	McKesson Information Solutions Holdings V S.à r.l. ....	63389
Artelis S.A. ....	63380	McKesson International Finance S.à.r.l. ..	63386
Aston Finance Solutions S.A. ....	63407	McKesson International Holdings IV S.à r.l. .....	63389
Audio-Lingua S.A. ....	63402	McKesson International Holdings VII S.à r.l. ....	63389
Babcock & Brown (Vilnius) S.à r.l. ....	63398	McKesson International Topholdings S.à r.l. ....	63385
Cablux S.A. ....	63379	Navitas Consulting S.à r.l. ....	63401
Casolux S.A. ....	63379	Nemian Life & Pensions S.A. ....	63404
CEIG - Compagnie Européenne d'Investis- sment et de Gestion S.A. ....	63397	Nicosie Holding S.A. ....	63408
Cinram International (Hungary) Limited by Shares, Luxembourg Branch ....	63384	Northern Reflections Holding S.à r.l. ....	63398
Dianne Holding S.A. ....	63392	Nouvelle Carrosserie Schintgen S.à r.l. ...	63397
DWS FlexPension ....	63397	Onalia S.A. ....	63407
EAA Capital Group S.à r.l. ....	63392	Parents & kids ....	63386
Euromed Trading S.A. ....	63405	Parisian Property Partners S. à r.l. ....	63406
European Directories S.A. ....	63362	Patrimoine & Finance S.à r.l. ....	63407
European Real Estate Partners S.A. ....	63404	PPP Group S.A. ....	63403
Finance.Com Holding S.A. ....	63379	Promo Sport International S.A. ....	63402
Finance.Com Holding S.A. ....	63379	Reif 4 S.à r.l. ....	63389
Financière Star 1 ....	63399	San Carlo Fi S.A. ....	63401
Fondation luxembourgeoise des ingé- nieurs, architectes et industriels ....	63385	Signam International S.A. ....	63397
Fondation Restena ....	63380	Société Civile Immobilière Faulfelder ...	63403
Galvano International Engenering ....	63404	Société Civile Immobilière Faulfelder ...	63406
Immo Teresa Rehlinger S.à r.l. ....	63400	Stora Enso S.à r.l. ....	63387
Institut de Recherche Musicale ....	63399	Stora Luxembourg S.à r.l. ....	63386
Iworld S.A. ....	63399	The Cutting Room S.à r.l. ....	63380
Käl-Téiteng hëlleft ....	63387	Trafalgar Capital Specialized Investment Fund ....	63398
Le Premier III S.à r.l. ....	63405	T.V. Lux S.à r.l. ....	63392
Le Premier II S.à r.l. ....	63403	T.V. Lux S.à r.l. ....	63392
Le Premier IV S.à r.l. ....	63405	VCL No. 10 S.A. ....	63392
Le Premier S.à r.l. ....	63403	Wolseley Finance (Isis) S.à r.l. ....	63406
Le Premier V S.à r.l. ....	63405	Wolseley Finance (Loddon) S.à r.l. ....	63406
Les Colonnes S.A. ....	63397		
L.E.S.S. S.A. ....	63407		
McKesson China Holdings S.à r.l. ....	63389		

**European Directories S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.024.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth day of May.

Before Maître Carlo Wersandt, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg undersigned, in replacement of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will keep the original of this deed,

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of European Directories S.A., a public limited liability company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.024 and incorporated by a deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 4 May 2005 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), dated 30 September 2005, number 969, page 46.488 (the "Company").

The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 3 April 2009, no yet published in the Mémorial.

The meeting is presided by Mister Gérard Becquer, residing professionally in Luxembourg, as chairman, who appoints as secretary Mister Sébastien Bach, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mister Laurent Ricci, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the notary. The said list will be registered with this deed.

II. This meeting has been duly convened by notices containing the agenda and sent to shareholders by registered mail on the 14<sup>th</sup> day of May 2009.

III. Closed, the attendance list let appear that, from the 127,770 (one hundred and twenty-seven thousand seven hundred and seventy) "A" Ordinary Shares, 2,127 (two thousand one hundred and twenty-seven) "B" Ordinary Shares, 8,271 (eight thousand two hundred and seventy-one) "C" Ordinary Shares, 96 (ninety-six) "F" Ordinary Shares, and 15,256 (fifteen thousand two hundred and fifty-six) "I" Ordinary Shares, currently issued, 105,496 "A" Ordinary Shares, 151 "B" Ordinary Shares, 3,741 "C" Ordinary Shares, 96 "F" Ordinary Shares, and 14,432 "I" Ordinary Shares, are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

IV. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to amend Article 4 of the Company's Articles (i) in order to reflect the previous share capital increases carried out within the framework of the authorised share capital clause as set forth in Article 4 of the Articles of the Company by decreasing the amount of the authorised share capital of Article 4 and (ii) in order to reflect in Article 4.1 of the Articles, referring to the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company, the previous increases of the amount of the authorised share capital of the Company contained in the subparagraphs of Article 4.

2. Miscellaneous.

The chairman notes that the resolutions proposed are Shareholders Reserved Matters, and according to article 26 of the Articles of the Company, said resolutions require the consent of shareholders representing no less than 75 % of the Equity Shares (as defined in the Articles).

*Chronological review*

1. The Company was incorporated on 4 May 2005 with the issued share capital fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) redeemable "A" Ordinary Shares of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each.

According to Article 3.1 (becoming 4.1) of the Articles, the total un-issued but authorised capital of the Company was fixed at EUR 40,000,000.- (forty million Euro). According to Article 3.4 (becoming 4.3) of the Articles, within the limits of the authorised share capital set out under Article 3.2, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing new redeemable "A" Ordinary Shares;

According to Article 3.5 (becoming 4.4) of the Articles, the share capital may be furthermore increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing new redeemable "B" Ordinary Shares;

According to Article 3.6 (becoming 4.5) of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium,(...) by creating and issuing new "C" Ordinary Shares;

According to Article 3.7 (becoming 4.6) of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium,(...) by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro).

According to Article 3.8 (becoming 4.7) of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium,(...) by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro).

2. On 30 June 2005 by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to amend the first paragraph of Article 3.7 of the Articles in order to increase the maximum amount by which the share capital may be in addition increased from its current amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) to EUR 95,000.- (ninety-five thousand Euro) at the initiative of the Board of Directors by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 76,000 (seventy-six thousand) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 95,000.- (ninety-five thousand Euro).

- to amend the first paragraph of Article 3.8 of the Articles in order to increase the maximum amount by which the share capital may be in addition increased from its current amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) to EUR 95,000.- (ninety-five thousand Euro) at the initiative of the Board of Directors by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 76,000 (seventy-six thousand) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 95,000.- (ninety-five thousand Euro); and

- to restate the Articles of the Company; the authorised capital clause of Article 3 of the Articles becoming Article 4 and Article 4.1 referring to the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company was fixed at EUR 30,190,000.- (thirty million one hundred and ninety thousand Euro).

3. On 3 November 2005, by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to amend, the first paragraph of Article 4.6 and 4.7 (previously Article 3.7 and 3.8) of the Articles in order to increase the amount of the authorised share capital to provide for up to additional 25,202 (twenty-five thousand two hundred and two) D Convertible Notes to be issued within the framework of the authorised share capital clause of Article 4.6 and to provide for up to additional 25,202 (twenty-five thousand two hundred and two) E Convertible Notes to be issued within the framework of the authorised share capital clause of Article 4.7.

According to Article 4.6 of the Articles, the share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand, five hundred and two Euro fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 101,202 (one hundred and one thousand two hundred and two) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand, five hundred and two Euro fifty cents). According to Article 4.7 of the Articles, the share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand, five hundred and two Euro fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to 101,202 (one hundred and one thousand two hundred and two) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand, five hundred and two Euro fifty cents). The amount of the total un-issued but authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles, should be increased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 3 November 2005, at EUR 30,253,005.- (thirty million two hundred and fifty-three thousand five Euro).

4. By notarial acknowledgement deed dated 23 November 2005 and pursuant to resolutions of the Board of Directors dated 1 July 2005, the following decisions were taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 95,000.- (ninety-five thousand Euro) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.3 of the Articles by creating and issuing 76,000 (seventy-six thousand) new "A" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each; and

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,478.75 (two thousand four hundred and seventy-eight Euro and seventy-five cents) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.4 of the Articles by creating and issuing 1,983 (one thousand nine hundred and eighty-three) new "B" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each.

The share capital of the Company has increased and Article 3 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Articles 4.1, 4.3 and 4.4 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 23 November 2005, at EUR 30,155,526.25 (thirty million one hundred and fifty-five thousand five hundred and twenty-six Euro and twenty-five cents), the amount of the authorised share capital set out under Article 4.3 of the Articles should be fixed at EUR 9,905,000.- (nine million nine hundred and five thousand Euro) and the amount of the authorised share capital set out under Article 4.4 of the Articles should be fixed at EUR 9,997,521.25 (nine million nine hundred and ninety-seven thousand five hundred and twenty-one Euro and twenty-five cents).

5. By notarial acknowledgement deed dated 22 August 2006 and pursuant to resolutions of the Board of Directors dated 30 November 2005, the following decisions were taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 10,000.- (ten thousand Euro) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.5 of the Articles by creating and issuing 8,000 (eight thousand) new "C" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each; and

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 31,502.50 (thirty-one thousand five hundred and two Euro and fifty cents) within the framework of the authorised share capital as set forth in Articles 4.3 and 4.4 of the Articles by creating and issuing 25,076 (twenty-five thousand seventy-six) new "A" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each and 126 (one hundred and twenty-six) new "B" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each.

The share capital of the Company has been increased and Article 3 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Article 4.1, 4.3, 4.4 and 4.5 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 22 August 2006, at EUR 30,114,023.75 (thirty million one hundred and fourteen thousand and twenty-three Euro and seventy-five cents), the amount of the authorised share capital set out under Article 4.3 of the Articles should be fixed at EUR 9,873,655.- (nine million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and fifty five Euro), the amount of the authorised share capital set out under Article 4.4 of the Articles should be fixed at EUR 9,997,363.75 (nine million nine hundred and ninety-nine thousand eight hundred and forty-two Euro and fifty cents) and the amount of the authorised share capital set out under Article 4.5 of the Articles should be fixed at EUR 9,990,000.- (nine million nine hundred and ninety thousand Euro).

6. On 30 October 2006, by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to insert a new Article 4.8 and 4.9 in the Articles.

According to Article 4.8 of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 500.- (five hundred Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium,(...) by creating and issuing G Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each, entitling its holders to subscribe for up to 400 (four hundred) new "G" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "G" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 500.- (five hundred Euro). According to Article 4.9 of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 1,250.- (one thousand two hundred and fifty Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing H Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each, entitling its holders to subscribe for up to 1,000 (one thousand) new "H" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "H" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 1,250.- (one thousand two hundred and fifty Euro).

The amount of the total un-issued but authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles, should be increased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 30 October 2006, at EUR 30,115,773.75 (thirty million one hundred and fifteen thousand seven hundred and seventy-three Euro and seventy-five cents).

7. On 30 May 2007, by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to amend, with retroactive effect as of 30 October 2006, Article 4.8 and 4.9 of the Articles in order to increase the authorised share capital to provide for up to 10,000 (ten thousand) "G" Convertible Notes to be issued within the framework of the authorised share capital clause (Article 4.8) and to provide for up to 10,000 (ten thousand) "H" Convertible Notes to be issued within the framework of the authorised share capital clause (Article 4.9). According to Article 4.8 of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing 10,000 (ten thousand) "G" Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each, entitling its holders to subscribe for up to 10,000 (ten thousand) new "G" Ordinary Shares to be issued by the

Company having a nominal value of EUR 1.25-(one Euro twenty-five cents) per "G" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro)

According to Article 4.9 of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing "H" Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each, entitling its holders to subscribe for up to 10,000 (ten thousand) new "H" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "H" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro).

The amount of the total un-issued but authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles, should be increased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 30 October 2006, at EUR 30,139,023.75 (thirty million one hundred and thirty-nine thousand and twenty-three Euro and seventy-five cents).

8. By notarial acknowledgement deed dated 6 September 2007 and pursuant to the resolutions of the Board of Directors dated 20 August 2007, the following decision was taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 750.- (seven hundred and fifty Euro) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.5 by issuing 600 (six hundred) new class "C" ordinary shares with a par value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cent) each.

The share capital of the Company has been increased and Article 3 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Article 4.1 and 4.5 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 6 September 2007, at EUR 30,138,273.75 (thirty million one hundred and thirty-eight thousand two hundred and seventy-three Euro and seventy-five cents) and the amount of the authorised share capital set out under Article 4.5 of the Articles should be fixed at EUR 9,989,250.- (nine million nine hundred and eighty-nine thousand two hundred and fifty Euro).

9. On 30 May 2008, by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to insert a new article 4.10,4.11, 4.12 and 4.13 in the Articles.

According to the new Article 4.10 of the Articles, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing new redeemable "A" Ordinary Shares. According to the new Article 4.11 of the Articles, the share capital may be furthermore increased by up to an additional amount of EUR 1,075.- (one thousand seventy-five Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing new redeemable "B" Ordinary Shares.

According to Article 4.12 of the Articles, the share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for one new "A" Ordinary Share to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per D Convertible Note, for a total amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents). According to Article 4.13 of the Articles, the share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for one new "A" Ordinary Share to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per E Convertible Note, for a total amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents). The former Article 4.10 and 4.12 of the Articles became Article 4.14 and Article 4.16. The amount of the total un-issued but authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles, should be increased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 30 May 2008, at EUR 30,253,161.25 (thirty million two hundred and fifty-three thousand one hundred and sixty-one Euro and twenty-five cents).

10. By notarial acknowledgement deed dated 23 October 2008 and pursuant to the written resolutions dated 15 September 2008, the following decision was taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 33,510.- within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.10 and 4.11 by issuing 26,790 (twenty-six thousand seven hundred and ninety) new "A" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each and the related share premium and 18 (eighteen) "B" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each and the related share premium.

The share capital of the Company has been increased and Article 3 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Article 4.1, 4.10 and 4.11 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 23 October 2008, at EUR 30,219,651.25 (thirty million two hundred and nineteen thousand six hundred and fifty-one Euro and twenty-five cents), the amount of the authorised share capital set out under Article 4.10 of the Articles should be fixed at EUR 4,450.- (four thousand four hundred and fifty Euro) and the amount of the authorised share capital set out under Article 4.11 of the Articles should be fixed at EUR 1,052.50 (one thousand and fifty-two Euro and fifty cents).

11. By notarial acknowledgement deed dated 18 March 2009 and pursuant to resolutions of the Board of Directors dated 15 July 2008 as reiterated on 12 March 2009, the following decision was taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 808.75 (eight hundred and eight euro and seventy-five cents) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.5, 4.8 and 4.9 of the Articles by issuing six hundred and forty-seven (647) new "C" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each.

The share capital of the Company has been increased and Article 3 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Article 4.1 and 4.5 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 18 March 2009, at EUR 30,218,842.50 (thirty million two hundred and eighteen thousand eight hundred and forty-two Euro and fifty cents) and the amount of the authorised share capital set out under Article 4.5 of the Articles should be fixed at EUR 9,988,441.25 (nine million nine hundred and eighty-eight thousand four hundred and forty-one Euro and twenty-five cents).

12. On 30 March 2009, by an extraordinary general meeting, the shareholders resolved:

- to amend Article 4.1 of the Articles, to insert a new Article 4.6 in the Articles and to renumber the following articles of Article 4.

According to Article 4.1 of the Articles, the total un-issued but authorised capital of the Company is fixed at EUR 30,190,000.- (thirty million one hundred and ninety thousand Euro) plus EUR 20,000.- (twenty thousand Euro) so as to provide for the issue of "I" Ordinary Shares.

According to the new Article 4.6 of the Articles, the share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 20,000.- (twenty thousand Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, (...) by creating and issuing new "I" Ordinary Shares.

The amount of the total un-issued but authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles, should rather refer to one single figure and should be amended accordingly. Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 30 March 2009, at EUR 30,238,842.50 (thirty million two hundred and thirty-eight thousand eight hundred and forty-two Euro and fifty cents).

13. By notarial acknowledgement deed dated 3 April 2009 and pursuant to the decision of the delegate of the board of directors dated 31 March 2009 rectified on the same date, the following decision was taken:

- to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 19,070.- (nineteen thousand and seventy Euro) within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.6 by issuing 15,256 (fifteen thousand two hundred and fifty-six) new "I" Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each. The share capital of the Company has been increased and Article 3 and Article 4.6 of the Articles has been amended accordingly. The authorised share capital as set forth in Article 4.1 of the Articles should be decreased accordingly.

Therefore, the amount of the total un-issued but authorised capital of the Company referred to in Article 4.1 of the Articles should be fixed, as of 3 April 2009, at EUR 30,219,772.50- (thirty million two hundred and nineteen thousand seven hundred and seventy-two Euro and fifty cents).

After deliberation, the following resolutions were taken in compliance with Article 26 of the Articles:

*Sole resolution*

The shareholders resolve to amend Article 4 of the Company's Articles Article 4 of the Company's Articles shall now read as follows:

**" Art. 4. Authorised capital.**

4.1 The total un-issued but authorised capital of the Company is fixed at 30,219,772.50 (thirty million two hundred and nineteen thousand seven hundred and seventy-two Euro and fifty cents) and is subject to specific limits and conditions set out below.

4.2 The authorised and the subscribed capital of the Company may be increased, reduced or varied by resolutions of the General Meeting of Shareholders adopted in the manner required for amending the Articles.

4.3 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 4.1, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 9,873,655.- (nine million eight hundred and seventy-three thousand six hundred and fifty-five Euro), at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.3.1 The authorization will expire five years after the date of publication of the constitutional deed dated 4 May 2005, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the General Meeting of Shareholders;

4.3.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable "A" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of redeemable "A" Ordinary Shares;

4.3.3 The Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable "A" Ordinary Shares created pursuant to article 4.3;

4.3.4 The share premium paid in by on the new redeemable "A" Ordinary Shares shall be affected exclusively and proportionally on all the "A" Ordinary Shares in issue.

4.4 The share capital may be furthermore increased by an additional amount of EUR 9,997,363.75 (nine million nine hundred and ninety-seven thousand three hundred and sixty-three Euro and seventy-five cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable "B" Ordinary Shares, it being understood that:

4.4.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the constitutional deed dated 4 May 2005, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an Extraordinary General Meeting of Shareholders;

4.4.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable "B" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the Managers;

4.4.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable "B" Ordinary Shares created pursuant to article 4.5.

4.5 The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 9,988,441.25 (nine million nine hundred and eighty-eight thousand four hundred and forty-one Euro and twenty five cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable "C" Ordinary Shares, it being understood that:

4.5.1 if the value of "C" Ordinary Shares is aggregated with the value of "C" Ordinary Shares, "G" Convertible Notes and "H" Convertible Notes already on issue, the aggregate amount would be equal to or less than EUR 10,750.- (ten thousand seven hundred and fifty Euro)

4.5.2 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 May 2007, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an Extraordinary General Meeting of Shareholders;

4.5.3 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable "C" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to Managers;

4.5.4 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable "C" Ordinary Shares created pursuant to article 4.5.

4.6 The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 930.- (nine hundred and thirty Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new "I" Ordinary Shares, it being understood that:

4.6.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 March 2009, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an Extraordinary General Meeting of Shareholders;

4.6.2 the Board of Directors is authorised to issue the new "I" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to Managers;

4.6.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new "I" Ordinary Shares created pursuant to article 4.6.

4.7 The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand five hundred and two Euro fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to EUR 101,202.- (one hundred and one thousand two hundred and two Euro) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 126,502.50- (one hundred and twenty-six thousand five hundred and two Euro fifty cents). The new redeemable "A" Ordinary Shares shall have the same rights as the existing redeemable "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.7.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 May 2007, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.7.2 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the D Convertible Notes created pursuant to article 4.7;

4.7.3 the other terms and conditions of the D Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.7.4 the Board of Directors is authorised to issue the D Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of the "A" redeemable Ordinary Shares.

4.8 The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand five hundred and two Euro fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for up to EUR 101,202.- (one hundred and one thousand two hundred and two Euro) new "A" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "A" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 126,502.50 (one hundred and twenty-six thousand five hundred and two Euro fifty cents). The new redeemable "A" Ordinary Shares shall have the same rights as the existing redeemable "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.8.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 May 2007, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.8.2 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the E Convertible Notes created pursuant to article 4.8;

4.8.3 the other terms and conditions of the E Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.8.4 the Board of Directors is authorised to issue the E Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of the redeemable "A" Ordinary Shares.

4.9 "The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing 10,000 (ten thousand) "G" Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents), entitling its holders to subscribe for up to 10,000 (ten thousand) new "G" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25- (one Euro twenty-five cents) per "G" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro). The new redeemable "G" Ordinary Shares shall have the rights set out in these Articles, it being understood that:

4.9.1 if the value of G Convertible Notes is aggregated with the value of "C" Ordinary Shares, "G" Convertible Notes and "H" Convertible Notes already on issue, the aggregate amount would be equal to or less than EUR 10,750.- (ten thousand seven hundred and fifty Euro).

4.9.2 the authorization will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 May 2007, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.9.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the G Convertible Notes created pursuant to article 4.9;

4.9.4 the other terms and conditions of the G Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.9.5 the Board of Directors is authorized to issue the G Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion.

4.10 The share capital may be in addition increased by an additional amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing "H" Convertible Notes having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents), entitling its holders to subscribe for up to 10,000 (ten thousand) new "H" Ordinary Shares to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per "H" redeemable Ordinary Share for a total amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro). The new redeemable "H" Ordinary Shares shall have the rights set out in these Articles, it being understood that:

4.10.1 if the value of "H" Convertible Notes is aggregated with the value of "C" Ordinary Shares, "G" Convertible Notes and "H" Convertible Notes already on issue, the aggregate amount would be equal to or less than EUR 10,750.- (ten thousand seven hundred and fifty Euro)

4.10.2 The authorization will expire on the date five years after the date of publication of the extraordinary general meeting dated 30 May 2007, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.10.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the H Convertible Notes created pursuant to article 4.10;

4.10.4 the other terms and conditions of the H Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.10.5 the Board of Directors is authorised to issue the H Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion.

4.11 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 4.1, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 4,450.- (four thousand four hundred and fifty Euro) at the initiative of the Board of Directors,



with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.11.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the notarial deed dated 30 May 2008, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of the General Meeting of Shareholders;

4.11.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable "A" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of the "A" Ordinary Shares;

4.11.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders or the preferential right of the holders of "C" Ordinary Shares only in the Company to subscribe for the new redeemable "A" Ordinary Shares created pursuant to article 4.11;

4.11.4 the share premium paid in by on the new redeemable "A" Ordinary Shares shall be affected exclusively and proportionally on all the "A" Ordinary Shares in issue.

4.12 The share capital may be furthermore increased by up to an additional amount of EUR 1,052.50 (one thousand and fifty-two Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable "B" Ordinary Shares, it being understood that:

4.12.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the notarial deed dated 30 May 2008, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an Extraordinary General Meeting of Shareholders;

4.12.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable "B" Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the Managers;

4.12.3 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders or the preferential right of the holders of "C" Ordinary Shares only in the Company to subscribe for the new redeemable "B" Ordinary Shares created pursuant to article 4.12.

4.13 The share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing D Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for one new "A" Ordinary Share to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per D Convertible Note, for a total amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents). The new "A" Ordinary Shares shall have the same rights as the existing "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.13.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the notarial deed dated 30 May 2008, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.13.2 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders or the preferential right of the holders of "C" Ordinary Shares only in the Company to subscribe for the D Convertible Notes created pursuant to article 4.13;

4.13.3 the other terms and conditions of the D Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.13.4 the Board of Directors is authorised to issue the D Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of the "A" Ordinary Shares.

4.14 The share capital may be in addition increased by up to an additional amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing E Convertible Notes, entitling its holders to subscribe for one new "A" Ordinary Share to be issued by the Company having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) per E Convertible Note, for a total amount of EUR 37,937.50 (thirty-seven thousand nine hundred and thirty-seven Euro and fifty cents). The new "A" Ordinary Shares shall have the same rights as the existing "A" Ordinary Shares, it being understood that:

4.14.1 the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the notarial deed dated 30 May 2008, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

4.14.2 the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders or the preferential right of the holders of "C" Ordinary Shares only in the Company to subscribe for the E Convertible Notes created pursuant to article 4.13;

4.14.3 the other terms and conditions of the E Convertible Notes shall be determined by the Board of Directors;

4.14.4 the Board of Directors is authorised to issue the E Convertible Notes in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of the "A" Ordinary Shares.

4.15 The Board of Directors is authorised to do all things necessary to amend this article 4 in order to record the change of share capital following an increase pursuant to articles 4.3 and/or 4.4 and/or 4.5 and/or 4.6 and/or 4.7 and/or

4.8 and/or 4.9 and/or 4.10 and/or 4.11 and/or 4.12 and/or 4.13 and/or 4.14; the Board of Directors is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law. Furthermore the Board of Directors may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

4.16 This increase of the share capital decided by the Board of Directors within the limitations of the authorised share capital may be subscribed for, and Shares may be issued with, or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash or by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors.

4.17 Subject to the powers granted to the Board of Directors pursuant to the authorised share capital clause contained in paragraphs 4.4 and/or 4.5 and/or 4.6 and/or 4.7 and/or 4.8 and/or 4.9 and/or 4.10 and/or 4.11 and/or 4.12 and/or 4.13 and/or 4.14 of this Article 4, Shares not yet issued shall be issued at such price, upon such conditions and at such times as the General Meeting of Shareholders shall determine, provided that the Shares shall not be issued at a price below nominal value. If the consideration payable to the Company for newly issued Shares exceeds the nominal value of those Shares, the excess is to be treated as share premium in respect of the Shares in the books of the Company.

4.18 Except as otherwise provided in this article 4, in the event of new Shares being issued, each existing holder of Shares shall have a preferential right to subscribe for them in proportion to his existing holding of such Shares. Such preferential rights may be limited or excluded by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

4.19 The Company shall not, save to the extent permitted by statute, grant security, give price guarantees or in any other way commit itself or declare itself to be jointly or severally liable with or for others, with a view to enabling third parties to subscribe for or acquire Shares in its capital."

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand Euros (EUR 3,000.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, and at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing persons, known to the notary by their names, first names, civil status and residence, said proxyholders signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf mai,

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément empêché qui aura la garde des présentes,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de European Directories S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.024 et constituée selon un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 4 mai 2005, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 30 septembre 2005, au numéro 969, page 46488 (la "Société"). Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte rédigé par Maître Joseph Elvinger, prénommé, daté du 3 avril, non encore publié au Mémorial. L'assemblée est présidée par Monsieur Gérard Becquer, résidant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Bach, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Laurent Ricci, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux apparaissent sur une liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire. Cette liste de présence sera enregistrée avec le présent acte.

II. La présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées par recommandé aux actionnaires en date du 14 mai 2009.

III. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 127.770 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix) actions ordinaires de Classe "A", 2.127 (deux mille cent vingt-sept) actions ordinaires Classe "B", 8.271 (huit mille deux cent soixante et onze) actions ordinaires classe "C", 96 (quatre-vingt seize) actions ordinaires classe "F" et 15.256 (quinze mille deux cent cinquante six) Actions Ordinaires classe "I", actuellement émises, 105.496 actions ordinaires de Classe "A", 151 actions ordinaires Classe "B", 3.741 actions ordinaires classe "C", 96 (actions ordinaires classe "F" et 14.432

Actions Ordinaires classe "I" sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de modifier l'article 4 des Statuts de la Société (i) afin de refléter les précédentes augmentations de capital effectuées dans le cadre du mécanisme de la clause de capital autorisé comme exposé dans l'article 4 des Statuts de la Société en diminuant le montant du capital autorisé de l'article 4 et (ii) afin de refléter dans l'article 4.1 des Statuts lequel se réfèrent au montant du capital total autorisé mais non émis de la Société, les précédentes augmentations du montant du capital autorisé de la Société contenu dans les sous-paragraphes de l'article 4.

2. Divers.

Le président constate que les résolutions proposées sont des Compétences Réservées aux Actionnaires, et d'après l'article 26 des Statuts de la Société, ces résolutions requièrent le consentement des actionnaires représentant au moins 75 % des Parts d'Actions (telles que définies dans les Statuts).

*Revue chronologique*

1. La Société a été constituée en date du 4 mai 2005 avec un capital social fixé à EUR 31.000,- divisé en 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) Actions Ordinaires "A" rachetables d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune.

Conformément à l'article 3.1 (devenant 4.1) des Statuts, le capital total autorisé mais non émis de la Société a été fixé à EUR 40.000.000,- (quarante millions d'euros). Conformément à l'article 3.4 (devenant 4.3), dans les limites du capital autorisé fixé par l'article 3.2, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'euros) sur l'initiative du Conseil d'Administration (...), avec ou sans prime d'émission, par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables;

Conformément à l'article 3.5 (devenant 4.4) des Statuts, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'euros) sur l'initiative du Conseil d'Administration (...), avec ou sans prime d'émission, par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables;

Conformément à l'article 3.6 (devenant 4.5) des Statuts, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'euros) sur l'initiative du Conseil d'Administration (...), avec ou sans prime d'émission, par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "C" rachetables;

Conformément à l'article 3.7 (devenant 4.6) des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à l'initiative du Conseil d'administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des Obligations Convertibles D, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

Conformément à l'article 3.8 (devenant 4.7) des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à l'initiative du Conseil d'administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des Obligations Convertibles E, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 24.800 (vingt quatre mille huit cent) nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

2. Le 30 juin 2005 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé de:

- modifier le premier paragraphe de l'article 3.7 des Statuts de la Société afin d'augmenter le montant maximum par lequel le capital social peut être augmenté additionnellement de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 95.000,- (quatre-vingt-quinze mille euros) à l'initiative du Conseil d'Administration en créant et en émettant des Obligations Convertibles D, donnant droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 76.000 (soixante-seize mille) nouvelles Actions Ordinaires "A" à émettre par la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetable pour un montant total de EUR 95.000,- (quatre-vingt-quinze mille euros).

- modifier le premier paragraphe de l'article 3.8 des Statuts de la Société afin d'augmenter le montant maximum par lequel le capital social peut être augmenté additionnelle ment de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 95.000,- (quatre-vingt-quinze mille euros) à l'initiative du Conseil d'Administration en créant et en émettant des Obligations Convertibles E, donnant droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 76.000 (soixante-seize mille) nouvelles Actions Ordinaires "A" à émettre par la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetable pour un montant total de EUR 95.000,- (quatre-vingt-quinze mille euros).

- de refondre les statuts de la Société; la clause de capital autorisée de l'article 3 des Statuts devenant l'article 4 et l'article 4.1 se référant au capital total autorisé mais non émis de la Société a été fixé à EUR 30.190.000,- (trente millions cent quatre-vingt-dix mille euros).

3. Le 3 novembre 2005 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé de:

- modifier le premier paragraphe des articles 4.6 et 4.7 (précédemment 3.7 et 3.8) des Statuts de la Société afin d'augmenter le montant du capital autorisé pour envisager l'émission de jusqu'à 25.202 Obligations Convertibles D supplémentaires dans les limites de la clause de capital autorisé de l'article 4.6 et pour envisager l'émission de jusqu'à 25.202 (vingt-cinq mille deux cent deux) Obligations Convertibles E supplémentaires dans les limites de la clause de capital autorisé de l'article 4.7.

Conformément à l'article 4.6, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des Obligations Convertibles D, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 101.202 (cent un mille deux cent deux) nouvelles Actions Ordinaires "A" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux euros et cinquante centimes).

Conformément à l'article 4.7 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des Obligations Convertibles E, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 101.202 (cent un mille deux cent deux) nouvelles Actions Ordinaires "A" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux euros et cinquante centimes). Le montant du capital total autorisé mais non émis exposé à l'article 4.1, devrait donc être augmenté en conséquence.

Par conséquent, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 3 novembre 2005, à EUR 30.253.005,- (trente millions deux cent cinquante-trois mille cinq euros).

4. Par constat notarié du 23 novembre 2005 et suite aux résolutions du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2005 les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 95.000,- (quatre-vingt-quinze mille euros) dans le cadre du capital autorisé exposé à l'article 4.3 des Statuts par la création et l'émission de 76.000 (soixante-seize mille) Actions Ordinaires "A" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune, et

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 2.478,75 (deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros et soixante-quinze centimes) dans le cadre du capital autorisé exposé à l'article 4.4 des Statuts par la création et l'émission de 1.983 (mille neuf cent quatre-vingt-trois) Actions Ordinaires "B" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune.

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 des Statuts a été modifié en conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé aux articles 4.1, 4.3 et 4.4 des Statuts devrait ainsi être diminué en conséquence.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 devrait être fixé, à la date du 23 novembre 2005 à EUR 30.155.526,25 (trente millions cent cinquante-cinq mille cinq cent vingt-six euros et vingt-cinq centimes), le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.3 devrait être fixé à EUR 9.905.000,- (neuf millions neuf cent cinq mille euros) et le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.4 devrait être fixé à EUR 9.997.521,25 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt et un euros et vingt-cinq centimes).

5. Par constat notarié du 22 août 2006 et suite aux résolutions du Conseil d'Administration du 30 novembre 2005 les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros) dans le cadre du capital autorisé exposé à l'article 4.5 des Statuts par la création et l'émission de 8.000 (huit mille) Actions Ordinaires "C" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune; et

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 31.502,50 (trente et un mille cinq cent deux euros et cinquante centimes) dans le cadre du capital autorisé exposé aux articles 4.3, 4.4 des Statuts par la création et l'émission de 25.076 (vint-cinq mille soixante-seize) Actions Ordinaires "A" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) chacune et de 126 (cent vingt-six) Actions Ordinaires "B" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune.

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 des Statuts a été modifié en conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé aux articles 4.1, 4.3, 4.4 et 4.5 des Statuts devrait également être diminué en conséquence.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis de la Société tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 22 août 2006 à EUR 30.114.023,75 (trente millions cent quatorze mille vingt-trois euros et soixante-quinze centimes), le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.3 des Statuts devrait être fixé à EUR 9.873.655,- (neuf millions huit cent soixante-treize mille six cent cinquante-cinq euros), le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.4 des Statuts devrait être fixé à EUR 9.997.363,75 (neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-sept mille trois cent soixante-trois euros et soixante-quinze centimes) et le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.5 des Statuts devrait être fixé à EUR 9.990.000,- (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille euros).

6. Le 30 octobre 2006 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé:

- d'insérer des nouveaux articles 4.8 et 4.9 dans les Statuts.

Conformément à l'article 4.8 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 500,- (cinq cents euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant

et émettant des Obligations Convertibles G ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes), conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 400 (quatre cents) nouvelles Actions Ordinaires "G" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "G" rachetables pour un montant total de EUR 500,- (cinq cents euros).

Conformément à l'article 4.9 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 1.250,- (mille deux cent cinquante euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des Obligations Convertibles H, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes), conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 1.000 (mille) nouvelles Actions Ordinaires "H" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "H" rachetables pour un montant total de EUR 1.250,- (mille deux cent cinquante euros).

Le montant du capital total autorisé mais non émis exposé à l'article 4.1 des Statuts, devrait donc être augmenté en conséquence.

Par conséquent, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 30 octobre 2006, à EUR 30.115.773,75 (trente millions cent quinze mille sept cent soixante-treize euros et soixante-quinze centimes).

7. Le 30 mai 2007 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé de:

- modifier, avec effet rétroactif au 30 octobre 2006, les Articles 4.8 et 4.9 des Statuts de la Société afin d'augmenter le capital social autorisé afin de permettre l'émission de 10.000 (dix mille) Obligations Convertibles G dans le cadre de la clause de capital autorisé de l'article 4.8 et afin de permettre l'émission de 10.000 (dix mille) Obligations Convertibles H dans le cadre de la clause de capital autorisé de l'article 4.9.

Conformément à l'article 4.8 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant 10.000 (dix mille) des Obligations Convertibles G, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 10.000 (dix mille) nouvelles Actions Ordinaires "G" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "G" rachetables pour un montant total de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros). Conformément à l'article 4.9 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant 10.000 (ten thousand) Obligations Convertibles H, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 10.000 (dix mille) nouvelles Actions Ordinaires "H" à émettre par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "H" rachetables pour un montant total de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros). Le montant du capital total autorisé mais non émis exposé à l'article 4.1 des Statuts, devrait donc être augmenté en conséquence.

Par conséquent, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 30 octobre 2006, à EUR 30.139.023,75 (trente millions cent trente-neuf mille vingt-trois euros et soixante-quinze centimes).

8. Par constat notarié du 6 septembre 2007 et suite aux résolutions du Conseil d'Administration du 20 août 2007 les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 750,- (sept cent cinquante euros) dans le cadre du capital autorisé exposé à l'article 4.5 des Statuts par l'émission de 600 (six cents) Actions Ordinaires "C" nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes).

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 des Statuts a été modifié en conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé aux articles 4.1 et 4.5 des Statuts devrait, par conséquent, être également diminué.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 6 septembre 2007 à EUR 30.138.273,75 (trente millions cent trente-huit mille deux cent soixante-treize euros et soixante-quinze centimes) et le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.5 des Statuts devrait être fixé à EUR 9.989.250,- (neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante euros).

9. Le 30 mai 2008 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé:

- d'insérer de nouveaux articles 4.10,4.11, 4.12 et 4.13 dans les Statuts.

Conformément au nouvel article 4.10 des Statuts, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...), par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables. Conformément au nouvel article 4.11 des Statuts, le capital social pourra par ailleurs être augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 1.075,- (mille soixante-quinze euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...), par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables.

Conformément au nouvel article 4.12 des Statuts, le capital social pourra également être augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) par la création et l'émission d'Obligations Convertibles D, conférant à leurs détenteurs le droit de souscrire à une nouvelle Action Ordinaire "A" à émettre par la Société d'une

valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Obligation Convertible D, pour un montant total de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante centimes).

Conformément au nouvel article 4.13 des Statuts, le capital social pourra être également augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante centimes), à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...), par la création et l'émission d'Obligations Convertibles E, conférant à leur détenteurs le droit de souscrire à une nouvelle Action Ordinaire "A" à émettre par la Société d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) par Obligation Convertible E, pour un montant total de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante centimes).

Les anciens articles 4.10 et 4.12 sont devenus les articles 4.14 et 4.16.

Le montant du capital total autorisé mais non émis exposé à l'article 4.1 des Statuts, devrait donc être augmenté en conséquence.

Par conséquent, le montant du capital total autorisé mais non émis de la Société, tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts, devrait être fixé, à la date du 30 mai 2008, à EUR 30.253.161,25 (trente millions deux cent cinquante-trois mille cent soixante et un euros et vingt-cinq centimes).

10. Par constat notarié du 23 octobre 2008, et suite aux résolutions du Conseil d'Administration du 15 septembre 2008, les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 33.510,- (trente-trois mille cinq cent dix euros) dans le cadre du capital autorisé exposé aux articles 4.10 et 4.11 des Statuts par l'émission de 26.790 (vingt-six mille sept cent quatre-vingt-dix) nouvelles Actions Ordinaires "A" d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune plus la prime d'émission correspondante et 18 (dix-huit) nouvelles Actions Ordinaires de Classe "B" d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune plus la prime d'émission correspondante.

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 des Statuts a été modifié en conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé aux articles 4.1, 4.10 et 4.11 des Statuts devrait, par conséquence, être également diminué.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis de la Société tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 23 octobre 2008 à EUR 30.219.651,25 (trente millions deux cent dix-neuf mille six cent cinquante et un euros et vingt-cinq centimes), le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.10 des Statuts devrait être fixé à EUR 4.450,- (quatre mille quatre cent cinquante euros) et le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.11 des Statuts devrait être fixé à EUR 1.052,50 (mille cinquante-deux euros et cinquante centimes).

11. Par constat notarié du 18 mars 2009 et suite aux résolutions du Conseil d'Administration du 15 juillet 2008, tel que réitérées le 12 mars 2009, les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 808,75 (huit cent huit euros et soixante-quinze centimes), dans le cadre du capital autorisé exposé aux articles 4.5, 4.8 et 4.9 des Statuts par l'émission de 647 (six cent quarante-sept) nouvelles Actions Ordinaires "C" d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune.

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 des Statuts a été modifié par conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé aux articles 4.1 et 4.5 des Statuts devrait par conséquence être également diminué.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 18 mars 2009 à EUR 30.218.842,50 (trente millions deux cent dix-huit mille huit cent quarante-deux euros et cinquante centimes) et le montant du capital autorisé tel que décrit à l'article 4.5 des Statuts devrait être fixé à EUR 9.988.441,25 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quarante et un euros et vingt-cinq centimes).

12. Le 30 mars 2009 par assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé de:

- modifier l'article 4.1 des Statuts, d'insérer un nouvel article 4.6 des Statuts et de renuméroter les articles suivants de l'article 4 des Statuts.

Conformément à l'article 4.1 des Statuts, le capital total autorisé mais non émis de la Société est fixé à EUR 30.190.000,- (trente millions cent quatre-vingt-dix mille euros) plus EUR 20.000,- (vingt mille euros) afin de prévoir l'émission d'Actions Ordinaires "I". Conformément au nouvel article 4.6 des Statuts, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 20.000,- (vingt mille euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, (...) en créant et émettant des nouvelles Actions Ordinaires "I" rachetables.

Le montant du capital total autorisé mais non émis exposé à l'article 4.1 des Statuts, devrait plutôt se référer à un seul montant et devrait donc être modifié en conséquence.

Par conséquent, le montant du capital total autorisé mais non émis de la Société tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 30 mars 2009, à EUR 30.238.842,50 (trente millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante-deux euros et cinquante centimes).

13. Par constat notarié du 3 avril 2009 et suite aux résolutions du délégué du Conseil d'Administration du 31 mars 2009 tel que rectifié le même jour, les décisions suivantes ont été prises:

- d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 19.070,- (dix-neuf mille soixante-dix euros), dans le cadre du capital autorisé exposé à l'article 4.6 des Statuts par l'émission de 15.256 (quinze mille deux cent cinquante-six) nouvelles Actions Ordinaires "I" d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq centimes) chacune.

Le capital social de la Société a été augmenté et l'article 3 et l'article 4.6 des Statuts ont été modifiés en conséquence, le capital autorisé tel qu'exposé à l'article 4.1 devrait par conséquent être également diminué.

Ainsi, le montant du capital total autorisé mais non émis de la Société tel que décrit à l'article 4.1 des Statuts devrait être fixé, à la date du 3 avril 2009 à EUR 30.219.772,50 (trente millions deux cent dix-neuf mille sept cent soixante-douze euros et cinquante centimes). Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées, conformément à l'article 26 des Statuts:

#### *Résolution unique*

Les actionnaires décident de modifier l'article 4 des Statuts de la Société. L'article 4 des Statuts de la Société se lira désormais comme suit:

#### **" Art. 4. Capital autorisé.**

4.1 Le Capital total autorisé mais non émis de la Société est fixé à EUR 30.219.772,50 (trente millions deux cent dix-neuf mille sept cent soixante-douze Euros et cinquante Cents) et est soumis à des conditions spécifiques exposées ci-dessous.

4.2 Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés, réduits ou variés par décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

4.3 Dans les limites du capital autorisé fixé par l'Article 4.2, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 9.873.655,- (neuf millions huit cent soixante-treize mille six cent cinquante cinq Euros) à l'initiative du Conseil d'Administration conformément aux conditions exposées ci-dessous, avec ou sans prime d'émission, par la création de nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables, étant entendu que:

4.3.1 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 4 mai 2005, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps en temps et la souscription en sera réservée aux porteurs des Actions Ordinaires "A";

4.3.3 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Actions Ordinaires "A" rachetables créées en application de l'article 4.3;

4.3.4 La prime d'émission payée sur les nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables sera exclusivement et proportionnellement affectée sur toutes les Actions Ordinaires émises.

4.4 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 9.997.363,75 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante-trois Euros et soixante-quinze Cents) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions exposés ci-dessous en créant et émettant des nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables, étant entendu que:

4.4.1 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 4 mai 2005, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.4.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux Managers;

4.4.3 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Actions Ordinaires "B" rachetables créées en application de l'article 4.5;

4.5 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 9.988.441,25 (neuf million neuf cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quarante et un Euros et vingt-cinq Cents) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions exposées ci-dessous en créant des nouvelles Actions Ordinaires "C" rachetables, étant entendu que:

4.5.1 Si la valeur des Actions Ordinaires "C" est additionné avec la valeur des Actions Ordinaires "C", Obligations Convertibles "G" et Obligations Convertibles "H" déjà émis, le montant total sera égal à ou moins que EUR 10.750,- (dix mille sept cent cinquante Euros);

4.5.2 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires daté du 30 mai 2007, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.5.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires "C" en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux Managers;

4.5.4 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux nouvelles Actions Ordinaires "C" rachetables créées en application de l'article 4.6;

4.6 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire d'EUR 930,- (neuf cent trente euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions exposées ci-dessous en créant et en émettant de nouvelles Actions Ordinaires "I" rachetables, étant entendu que:

4.6.1 l'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de l'assemblée générale extraordinaire daté du 30 mars 2009, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires;

4.6.2 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Actions Ordinaires "I" en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux Managers;

4.6.3 le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société de souscrire à de nouvelles Actions Ordinaires "I" créées en application de l'article 4.6.

4.7 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux Euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions exposées ci-dessous en créant et émettant des Obligations Convertibles D, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 101.202 (cent un mille deux cent deux) nouvelles Actions Ordinaires "A" à être émises par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux Euros et cinquante centimes). Les nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables auront les mêmes droits que les Actions Ordinaires "A" rachetables existantes, étant entendu que:

4.7.1 l'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires daté du 30 mai 2007, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

4.7.2 le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Obligations Convertibles D créées en application de l'article 4.6;

4.7.3 les autres termes et conditions des Obligations Convertibles D sont déterminés par le Conseil d'Administration;

4.7.4 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles D en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux porteurs des Actions Ordinaires "A" rachetables.

4.8 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux Euros et cinquante centimes) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions exposées ci-dessous en créant et émettant des Obligations Convertibles E, conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 101.202 (cent un mille deux cent deux) nouvelles Actions Ordinaires "A" à être émises par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "A" rachetables pour un montant total de EUR 126.502,50 (cent vingt-six mille cinq cent deux Euros et cinquante centimes). Les nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables auront les mêmes droits que les Actions Ordinaires "A" rachetables existantes, étant entendu que:

4.8.1 l'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires daté du 30 mai 2007, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

4.8.2 le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Obligations Convertibles A créées en application de l'article 4.6;

4.8.3 les autres termes et conditions des Obligations Convertibles E sont déterminés par le Conseil d'Administration;

4.8.4 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles E en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux porteurs des Actions Ordinaires "A" rachetables."

4.9 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions exposées ci-dessous en créant et émettant des Obligations Convertibles G, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes), conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 10.000 (dix mille) nouvelles Actions Ordinaires "G" à être émises par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "G" rachetables pour un montant total de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros). Les nouvelles Actions Ordinaires "G" rachetables auront les droits établis dans ces Statuts, étant entendu que:

4.9.1 Si la valeur des Obligations Convertibles "G" est additionné avec la valeur des Actions Ordinaires "C", Obligations Convertibles "G" et Obligations Convertibles "H" déjà émis, le montant total sera égal à ou moins que EUR 10.750,- (dix mille sept cent cinquante euros).

4.9.2 l'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires daté du 30 mai 2007, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires;



4.9.3 le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Obligations Convertibles G créées en application de l'article 4.8;

4.9.4 les autres termes et conditions des Obligations Convertibles G sont déterminés par le Conseil d'Administration;

4.9.5 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles G en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre.

4.10 Le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions exposées ci-dessous en créant et émettant des Obligations Convertibles H, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes), conférant le droit à leurs porteurs de souscrire jusqu'à 10.000 (dix mille) nouvelles Actions Ordinaires "H" à être émises par la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Action Ordinaire "H" rachetables pour un montant total de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros). Les nouvelles Actions Ordinaires "H" rachetables auront les droits établis dans ces Statuts, étant entendu que:

4.10.1 Si la valeur des Obligations Convertibles "H" est additionné avec la valeur des Actions Ordinaires "C", Obligations Convertibles "G" et Obligations Convertibles "H" déjà émis, le montant total sera égal à ou moins que EUR 10.750,- (dix mille sept cent cinquante euros);

4.10.2 l'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 30 octobre 2006, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

4.10.3 le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Obligations Convertibles H créées en application de l'article 4.9;

4.10.4 les autres termes et conditions des Obligations Convertibles H sont déterminés par le Conseil d'Administration;

4.10.5 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles H en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre.

4.11 Dans les limites du capital autorisé fixé par l'article 4.2, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 4.450- (quatre mille quatre cent cinquante euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions énoncées ci-dessous, par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables, étant entendu que:

4.11.1 l'autorisation expirera cinq ans après la date de publication de l'acte notarié du 30 mai 2008, mais à la fin de cette période, une nouvelle période d'autorisation pourra être approuvée par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.11.2 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables, en une ou plusieurs fois, comme il le décidera discrétionnairement de temps à autre, et la souscription sera réservée aux détenteurs d'Actions Ordinaires "A";

4.11.3 le Conseil d'Administration pourra écarter le droit préférentiel des actionnaires existants ou le droit préférentiel des détenteurs d'Actions Ordinaires "C" seulement, de souscrire à de nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables émises conformément à l'article 4.10;

4.11.4 la prime d'émission payée pour les nouvelles Actions Ordinaires "A" rachetables sera affectée exclusivement et proportionnellement sur toutes les Actions Ordinaires "A" émises.

4.12 Le capital social pourra par ailleurs être augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 1.052,50 (mille cinquante deux euros et cinquante Cents) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions énoncées ci-dessous, par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables, étant entendu que;

4.12.1 l'autorisation expirera cinq ans après la date de publication de l'acte notarié du 30 mai 2008, mais à la fin de cette période une nouvelle période d'autorisation pourra être approuvée par résolution d'une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires;

4.12.2 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables, en une ou plusieurs fois, comme il le décidera discrétionnairement de temps à autre, et la souscription sera réservée aux Managers;

4.12.3 le Conseil d'Administration pourra écarter le droit préférentiel des actionnaires existants ou le droit préférentiel des détenteurs d'Actions Ordinaires "C" seulement, de souscrire à des nouvelles Actions Ordinaires "B" rachetables émises conformément à l'article 4.11

4.13 Le capital social pourra également être augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante cents) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions énoncées ci-dessous, par la création et l'émission d'Obligations Convertibles D, conférant à leurs détenteurs le droit de souscrire à une nouvelle Action Ordinaire "A" à émettre par la Société d'une valeur de EUR 1,25- (un euro vingt-cinq centimes) par Obligation Convertible D, pour un montant total de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante cents). Les nouvelles Actions Ordinaires "A" auront les mêmes droits que les Actions Ordinaires "A" existantes, étant entendu que:

4.13.1 l'autorisation expirera cinq ans après la date de publication de l'acte notarié du 30 mai 2008, mais à la fin de cette période une nouvelle période d'autorisation pourra être approuvée par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

4.13.2 le Conseil d'Administration pourra écarter le droit préférentiel des actionnaires existants ou le droit préférentiel des détenteurs d'Actions Ordinaires "C" seulement, de souscrire à des Obligations Convertibles D émises conformément à l'article 4.12;

4.13.3 les autres conditions des Obligations Convertibles D seront déterminées par le Conseil d'Administration;

4.13.4 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles, en une ou plusieurs fois, comme il le déterminera discrétionnairement de temps à autre, et la souscription sera réservée aux détenteurs d'Actions Ordinaires "A"

4.14 Le capital social pourra être également augmenté jusqu'à un montant supplémentaire de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante cents), à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux conditions énoncées ci-dessous, par la création et l'émission d'Obligations Convertibles E, conférant à leur détenteurs le droit de souscrire à une nouvelle Action Ordinaire "A" à émettre par la Société d'une valeur de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) par Obligation Convertible E, pour un montant total de EUR 37.937,50 (trente-sept mille neuf cent trente-sept euros et cinquante cents). Les nouvelles Actions Ordinaires "A" auront les mêmes droits que les Actions Ordinaires "A" existantes, étant entendu que:

4.14.1 l'autorisation expirera cinq ans après la date de publication de l'acte notarié du 30 mai 2007, mais à la fin de cette période une nouvelle période d'autorisation pourra être approuvée par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

4.14.2 le Conseil d'Administration pourra écarter le droit préférentiel des actionnaires existants ou le droit préférentiel des détenteurs d'Actions Ordinaires "C" seulement, de souscrire à des Obligations Convertibles E émises conformément à l'article 4.13;

4.14.3 les autres conditions des Obligations Convertibles E seront déterminées par le Conseil d'Administration;

4.14.4 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Obligations Convertibles E, en une ou plusieurs fois, comme il le déterminera discrétionnairement de temps à autre, et la souscription sera réservée aux détenteurs d'Actions Ordinaires "A"

4.15 Le Conseil d'Administration est autorisé à faire toutes choses nécessaires pour modifier l'article 4 afin d'enregistrer le changement de capital social intervenu à la suite d'une augmentation de décidée conformément à l'article 4.3 et/ou 4.4 et/ou 4.5 et/ou 4.6 et/ou 4.7 et/ou 4.8 et/ou 4.9 et/ou 4.10 et/ou 4.11 et/ou 4.12 et/ou 4.13 et/ou 4.14, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs de prendre ou d'autoriser les actions requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément aux dispositions légales. De plus, le Conseil d'Administration pourra déléguer à tout Administrateur dûment autorisé ou à tout agent de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée, les tâches d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements des actions représentant une partie ou la totalité de ces augmentations de capital.

4.16 Cette augmentation du capital décidée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé peut être souscrite et les Actions émises avec ou sans prime d'émission, et libérée par apport en nature ou en numéraire, par la transmission de créances ou de toute autre manière déterminée par le Conseil d'Administration.

4.17 Sous réserve des pouvoirs conférés au Conseil d'Administration en vertu de la clause relative au capital autorisé contenue aux paragraphes 4.4 et/ou 4.5 et/ou 4.6 et/ou 4.7 et/ou 4.8 et/ou 4.9 et/ou 4.10 et/ou 4.11 et/ou 4.12 et/ou 4.13 et/ou 4.14 de cet Article 4, les Actions non encore émises seront émises au prix, et sous les conditions et au moment que l'Assemblée Générale des Actionnaires aura déterminés, à condition que ces Actions ne soient pas émises à un prix inférieur à la valeur nominale. Si la contrepartie payable à la Société pour les nouvelles Actions émises excède la valeur nominale de ces Actions, le surplus devra être traité comme une prime d'émission relative aux Actions, dans les livres de la Société.

4.18 Sauf disposition contraire du présent article 4, en cas d'émission de nouvelles Actions, chaque actionnaire existant y a un droit de souscription préférentiel proportionnel au nombre d'Actions existantes qu'il détient. Ce droit de souscription préférentiel peut être limité ou exclu par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

4.19 La Société ne doit pas, sauf dans les limites permises par la loi, accorder des sécurités, donner des garanties de prix ou s'engager d'une autre manière ou déclarer s'engager solidairement avec ou pour d'autres, en vue de permettre à des parties tierces de souscrire ou d'acquérir des Actions dans son capital."

#### Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ trois mille Euros. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, l'assemblée est close. Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et résidence, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. WERSANDT, S. BACH, L. RICCI, G. BECQUER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 juin 2009. Relation: LAC/2009/21123. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009078604/9127/994.

(090094062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2009.

---

**Finance.Com Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 76.048.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009077562/10.

(090092344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Finance.Com Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 76.048.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009077563/10.

(090092340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Casolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 64.496.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009077544/12.

(090092231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Cablux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 144, Millewé.

R.C.S. Luxembourg B 81.990.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009077545/12.

(090092243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**The Cutting Room S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 25, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 111.607.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art.81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009077546/13.

(090092249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

**Artelis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 112.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thierry REISCH

DOCTEUR EN DROIT LUXEMBOURG

Référence de publication: 2009077547/11.

(090091964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

**Fondation Restena, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1359 Luxembourg, 6, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

R.C.S. Luxembourg G 1.

*Bilan au 31 décembre 2008 (EUR)*

ACTIF	Nts	Val.brutes	Corr.valeur	31.12.2008	31.12.2007
<b>C. Actif immobilisé</b>					
1. Immobilisations incorporelles . . . . .	3	154 546,61	57 560,89	96 985,72	111 596,00
II. Immobilisations corporelles . . . . .	3	2 142 837,00	1 464 694,68	678 142,32	737 480,69
III. Immobilisations financières . . . . .	4	36 202,07	0,00	36 202,07	36 202,07
Total (C) . . . . .		2 333 585,68	1 522 255,57	811 330,11	885 278,76
<b>D. Actif circulant</b>					
<b>II. Créances</b>					
Créances sur ventes et prestations de services . . . . .	5	70 830,16	6 000,00	64 830,16	63 067,43
Autres créances . . . . .		114 869,71	0,00	114 869,71	124 164,96
<b>IV. Avoirs en banque, avoirs en compte</b>					
chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .		3 256 391,89	0,00	3 256 391,89	3 410 893,41
Total (D) . . . . .		3 442 091,76	6 000,00	3 436 091,76	3 598 125,80
E. Comptes de régularisation . . . . .		64 079,63	0,00	64 079,63	27 949,71
<b>TOTAL GENERAL (C+D+E) . . . . .</b>				<b>4 311 501,50</b>	<b>4 511 354,27</b>
<b>PASSIF</b>			Nts	<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
<b>A. Fonds propres</b>					
Patrimoine . . . . .	6			74 368,06	74 368,06
Autres réserves . . . . .	7			2 831 328,16	2 800 116,33
Résultats reportés . . . . .	7			729 462,98	729 462,98
Résultat de l'exercice . . . . .	8			-136 205,81	101 211,83
Total (A) . . . . .				3 498 953,39	3 705 159,20
<b>C. Dettes</b>					
Dettes sur achats et prestations de services . . . . .				193 496,95	324 534,33

Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale . . . . .		42 902,50	40 366,01
Total (C) . . . . .		236 399,45	364 900,34
D. Comptes de régularisation . . . . .	9	576 148,66	441 294,73
TOTAL GENERAL (A+C+D) . . . . .		4 311 501,50	4 511 354,27

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

*Comptes de profits et pertes de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008 (EUR)*

	Nts	2008	2007
Recettes d'exploitation . . . . .	10		
Abonnements DNS - LU . . . . .		811 942,24	866 949,82
Produits registrars . . . . .		133 778,74	189 929,78
		<u>945 720,98</u>	<u>1 056 879,60</u>
Autres recettes RESTENA . . . . .		244 552,16	251 577,18
Autres produits d'exploitation . . . . .	11	1 315 822,26	1 544 599,67
Total recettes d'exploitation . . . . .		<u>2 506 095,40</u>	<u>2 853 056,45</u>
Dépenses d'exploitation			
Autres charges externes . . . . .	12	-1 690 587,12	-1 864 567,04
Frais de personnel . . . . .	13	-744 550,27	-695 573,92
Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles . . . . .		-287 970,51	-271 379,88
Corrections de valeur sur actif circulant . . . . .	14	-102 684,23	-115 928,53
Total dépenses d'exploitation . . . . .		<u>-2 825 792,13</u>	<u>-2 947 449,37</u>
Résultat d'exploitation . . . . .		-319 696,73	-94 392,92
Autres intérêts et produits assimilés . . . . .		117 835,31	130 323,75
Intérêts et charges assimilées . . . . .		-4 356,42	-4 565,41
Résultat financier . . . . .		113 478,89	125 758,34
Produits exceptionnels . . . . .		70 033,79	70 054,65
Charges exceptionnelles . . . . .		-21,76	-208,24
Résultat exceptionnel . . . . .	15	<u>70 012,03</u>	<u>69 846,41</u>
Excédent de l'exercice . . . . .		-136 205,81	101 211,83

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

*Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2008*

**1. Généralités.** La Fondation RESTENA (Réseau Téléinformatique de l'Education Nationale et de la Recherche) a été constituée en date du 19 juin 2000.

Les statuts de la Fondation ont été approuvés par arrêté grand-ducal en date du 27 juillet 2000 et ont été publiés en date du 15 janvier 2001.

La Fondation a pour objet la mise à disposition de l'accès aux réseaux "Internet" pour l'ensemble des établissements et organismes publics et privés qui interviennent dans le domaine de l'éducation, de la recherche, de la culture, de la santé et de l'administration. A cet effet, la Fondation conçoit, développe, réalise et exploite un réseau téléinformatique national connecté aux réseaux de recherche paneuropéens et à l'Internet global.

Cette activité est exercée sous la dénomination projet RESTENA.

La Fondation a également pour objet d'assurer la coordination des ressources "Internet" au niveau national et international.

Cette activité, qui consiste principalement à l'attribution d'un nom de domaine et la gestion de ces noms, est exercée par la Fondation sous la dénomination "Domain Name System" abrégé DNS-LU.

**2. Principes, Règles et Méthodes comptables.** La Fondation tient ses livres en EUR et les comptes annuels ont été préparés en concordance avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Conversion des devises

Les transactions établies en devises durant l'exercice sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les bénéfices et les pertes de change réalisés et non réalisés sur les avoirs en banques sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

b) Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et sont diminuées des corrections de valeur calculées de façon linéaire sur base de leur durée de vie estimée. Des corrections de valeur supplémentaires sont déduites lorsque les immobilisations ne peuvent plus être utilisées par la Fondation.

c) Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition. Des corrections de valeur sont déduites si des moins-values durables sont détectées.

d) Les créances sur ventes et prestations de services

Ces créances sont indiquées à leur valeur nominale diminuée d'une correction de valeur pour tenir compte des risques éventuels de non-recouvrement.

e) Reconnaissance des résultats

Les recettes des noms de domaine sont reconnues au moment de l'émission des factures. Les recettes d'abonnement des domaines ne sont reconnues que pour la partie couverte par l'exercice. Le solde est reporté dans le compte de régularisation du passif.

### 3. Immobilisations incorporelles et corporelles.

	Immobilisations Incorporelles 2008	Immobilisations Corporelles 2008
Prix d'acquisition		
- au début de l'exercice . . . . .	145.642,50	1.937.719,24
- acquisitions au cours de l'exercice . . . . .	8.904,11	205.117,76
- retraits . . . . .	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice . . . . .	154.546,61	2.142.837,00
Corrections de valeur		
- au début de l'exercice . . . . .	-34.046,50	-1.200.238,56
- de l'exercice . . . . .	-23.514,39	-264.456,12
- annulées . . . . .	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice . . . . .	-57.560,89	-1.464.694,68
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice . . . . .	96.985,72	678.142,32

### 4. Immobilisations financières.

	2008	2007
Prix d'acquisition		
- au début de l'exercice . . . . .	36.202,07	36.202,07
- acquisitions au cours de l'exercice . . . . .	0,00	0,00
- retraits . . . . .	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice . . . . .	36.202,07	36.202,07
Corrections de valeur		
- au début de l'exercice . . . . .	0,00	0,00
- de l'exercice . . . . .	0,00	0,00
- annulées . . . . .	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice . . . . .	0,00	0,00
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice . . . . .	36.202,07	36.202,07

La Fondation détient 22.000 actions d'une valeur nominale de GBP 1 par action dans DANTE - Delivery of Advanced Network Technology to Europe Limited. Cette participation a été enregistrée à son coût d'acquisition.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 de DANTE présentent des fonds propres supérieurs au capital souscrit.

Aucun rapport des comptes annuels de DANTE pour l'exercice 2007 n'a été publié.

### 5. Créances sur ventes et Prestations de services.

Les créances se composent de la façon suivante:

	2008	2007
Créances . . . . .	70.830,16	69.067,43
Correction de valeur forfaitaire et spécifique . . . . .	-6.000,00	-6.000,00
Valeur comptable nette . . . . .	64.830,16	63.067,43

**6. Patrimoine.** Un patrimoine initial de LUF 3.000.000,00, soit de EUR 74.368,06 a été apporté à la Fondation.

**7. Résultats reportés et Autres réserves.** Le résultat de l'année 2007 a été affecté de la manière suivante:

	31.12.2007	Affectation	Amortissements	31.12.2008
Réserves DNS . . . . .	1.807.691,67	182.098,79	-28.000,00	1.961.790,46
Dont investi: EUR 280.000,00				
Réserves RESTENA . . . . .	992.424,66	-80.886,96	-42.000,00	869.537,70
Dont investi: EUR 420.000,00				
Résultats reportés . . . . .	<u>729.462,98</u>			<u>729.462,98</u>
Total . . . . .	<u>3.529.579,31</u>			<u>3.560.791,14</u>

Le Conseil d'administration a décidé en date du 8 décembre 2005 de créer deux réserves spécifiques pour le financement de l'aménagement d'une salle de serveurs s'élevant à EUR 300.000,00 pour 'RESTENA' et EUR 280.000,00 pour 'DNS'. De plus ont été investis EUR 120.000,00 dans le réseau de télédistribution de Esch sur Alzette. Ces réserves seront amorties au même rythme que les nouvelles installations (voir note 15). La mise en service des nouvelles installations a eu lieu début 2006. Les amortissements relatifs à cette installation ont commencé cette même année.

Le Conseil d'administration a décidé en date du 6 mars 2008 d'affecter EUR 182.098,79 du résultat DNS-LU de l'année 2007 à la réserve DNS pour investissement; la réserve sera utilisée pour planifier et installer une plateforme de backup DNS (mi 2009). De plus, une partie des réserves libellées "Projet RESTENA" permettra de neutraliser le résultat négatif de EUR -80.886,96.

**8. Résultat de l'exercice.** Le résultat de l'exercice se compose comme suit:

	2008	2007
DNS-LU . . . . .	89.252,43	182.098,79
Projet RESTENA . . . . .	-225.458,24	-80.886,96
Total . . . . .	<u>-136.205,81</u>	<u>101.211,83</u>

**9. Comptes de régularisation passif.** Les comptes de régularisation passif représentent la partie des abonnements encaissés au cours de l'exercice et qui seront reconnus en résultat lors de l'exercice suivant.

En 2007, les recettes Registrar avaient été enregistrées intégralement en revenus en 2007.

Au 31 décembre 2008, il a été décidé d'enregistrer les recettes Registrar encaissées durant l'année 2008 relatives à l'année 2009 en abonnements constatés d'avance pour un montant de EUR 164.020.

Les produits constatés d'avance se composent de la manière suivante:

	2008	2007
Abonnements DNS constatés d'avance . . . . .	407.863,80	441.294,73
Abonnements Registrars constatés d'avance . . . . .	164.024,00	0,00
Autres produits constatés d'avance . . . . .	4.260,86	0,00
Total . . . . .	<u>576.148,66</u>	<u>441.294,73</u>

**10. Recettes d'exploitation.** Les recettes d'exploitation se composent de la manière suivante:

	2008	2007
Abonnements DNS - LU		
Revenus encaissés au cours de l'année . . . . .	778.511,31	808.451,46
Reprise des revenus constatés d'avance . . . . .	441.294,73	499.793,09
Revenus constatés d'avance . . . . .	-407.863,80	-441.294,73
Revenus nets . . . . .	<u>811.942,24</u>	<u>866.949,82</u>
Produits registrars		
	2008	2007
Revenus encaissés au cours de l'année . . . . .	297.802,74	189.929,78
Reprise des revenus constatés d'avance . . . . .	0,00	0,00
Revenus constatés d'avance . . . . .	- 164.024,00	0,00
Revenus nets . . . . .	<u>133.778,74</u>	<u>189.929,78</u>

Les produits registrars encaissés en 2008 pour un montant de EUR 164.024 et concernant l'année 2009 sont comptabilisés dans les produits constatés d'avance.

**11. Autres produits d'exploitation.** Les autres produits d'exploitation se composent comme suit:

	2008	2007
Dotation MCESR . . . . .	536.918,00	654.264,00
Dotation MENFP . . . . .	536.918,00	654.264,00
Subvention UE-DANTE . . . . .	<u>241.986,26</u>	<u>236.071,67</u>
Total . . . . .	<u>1.315.822,26</u>	<u>1.544.599,67</u>

La dotation MENFP représente les prestations facturées aux établissements scolaires dépendant du Ministère.

**12. Autres charges externes.** Les autres charges externes incluent des frais de liaison nationale et internationale pour un montant de EUR 1.224.820,12 (en 2007: EUR 1.295.286,87)

**13. Frais de personnel.**

a) L'effectif moyen de l'exercice 2008 était de 13,5 personnes. En 2007, ce chiffre était également de 13,5 personnes.

b) Frais de personnel

	2008	2007
Salaires et traitements . . . . .	661.555,51	617.396,47
Charges patronales . . . . .	69.940,45	65.182,20
Autres frais de personnel . . . . .	13.054,31	12.995,25
Total . . . . .	<u>744.550,27</u>	<u>695.573,92</u>

**14. Corrections de valeur sur actif circulant.** Les corrections de valeur sur actif circulant se composent comme suit:

	2008	2007
Créances irrécouvrables . . . . .	<u>102.684,23</u>	<u>115.928,53</u>
Total . . . . .	<u>102.684,23</u>	<u>115.928,53</u>

Le compte "créances irrécouvrables" est constitué d'abonnements de noms de domaine supprimés ou transférés vers des registrars accrédités.

**15. Résultat exceptionnel.** Le résultat exceptionnel se constitue principalement de:

Reprise sur réserve DNS investie: . . . . .	EUR 28.000,00
Reprise sur réserve RESTENA investie: . . . . .	EUR 30.000,00
Reprise sur réserve RESTENA (Réseau) investie: . . . . .	EUR 12.000,00

*Budget pour l'année 2009*

Dépenses	
Frais d'infrastructures et de fonctionnement . . . . .	2.827.405 €
Investissements . . . . .	<u>300.000 €</u>
Total . . . . .	3.127.405 €
Recettes	
Dotations de l'Etat et UE . . . . .	1.556.000 €
Services divers, autres . . . . .	1.481.405 €
Produits d'intérêts . . . . .	<u>90.000 €</u>
Total . . . . .	3.127.405 €

FONDATION RESTENA  
6 rue Coudenhove-Kalergi  
L-1359 Luxembourg  
Signatures

Référence de publication: 2009077258/226.

(090092058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

**Cinram International (Hungary) Limited by Shares, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.118.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2008 de Cinram International (Hungary) Private Company Limited by shares (nom officiel en anglais) ou Cinram International Hungary Zrt, (nom officiel en hongrois) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.06.09.

Signature.

Référence de publication: 2009077257/13.

(090092147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.



**McKesson International Topholdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 133.675.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077259/10.

(090091660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

**Fondation luxembourgeoise des ingénieurs, architectes et industriels, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4-6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg G 191.

ACTIF	Valeur brute 2008	Amortiss. cumulé 2008	Valeur nette 2008
Actif immobilisé			
Terrain . . . . .	1 325 000,00	0,00	1 325 000,00
Immobilisation en cours . . . . .	219 354,71	0,00	219 354,71
Total Actif immobilisé: . . . . .	<u>1 544 354,71</u>	0,00	<u>1 544 354,71</u>
Actif circulant			
Créances			
- Débiteurs divers . . . . .			0,00
Banques			
- BIL c/c . . . . .			204,84
- BIL c/terme . . . . .			23 386,67
Total Actif circulant: . . . . .			<u>23 591,51</u>
RESULTAT SUR PERIODE . . . . .			1408,49
TOTAL ACTIF . . . . .			<u>1 569 354,71</u>
PASSIF			Valeur nette 2008
Fonds propres et réserves			
Fonds propres . . . . .			<u>1 350 000,00</u>
Total Fonds propres et réserves: . . . . .			<u>1 350 000,00</u>
Dettes			
Dette envers O.A.I. . . . .			<u>219 354,71</u>
Total Dettes: . . . . .			<u>219 354,71</u>
TOTAL PASSIF . . . . .			<u>1 569 354,71</u>

*Pertes & Profits pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008*

CHARGES		RECETTES	
Frais de constitution . . . . .	1 783,35		
Frais bancaires . . . . .	12,00	Produits financiers . . . . .	386,86
		RESULTAT SUR PERIODE . . . . .	<u>1 408,49</u>
TOTAL CHARGES . . . . .	<u>1 795,351</u>	TOTAL RECETTES . . . . .	<u>1 795,35</u>

*Rapport des commissaires aux comptes concernant l'année 2008*

Les commissaires ont procédé le 12 mars 2009 à la vérification des comptes de l'année 2008. Les chiffres de la comptabilité sont en parfaite concordance avec ceux du compte de profits et pertes de l'année 2008, ainsi que ceux du bilan au 31 décembre 2008.

Les commissaires ont procédé aux sondages et aux vérifications nécessaires pour constater la concordance entre les écritures comptables et les documents originels.

Ils ont exprimé leur satisfaction à ce sujet aux responsables de la comptabilité.

*Concernant le compte des profits et Pertes:*

Etant donné que l'immeuble est encore en construction et que donc la fondation n'a pas encore d'activité d'exploitation, il n'y a pas de revenu provenant de l'exploitation normale et les seuls revenus sont des produits financiers de 387 €. Du côté charges, les seules dépenses sont les frais de constitution pour 1.783 € et des frais bancaires de 12 €. Le premier exercice est clôturé par une perte minime de 1.408 €.

*Concernant le bilan:*

L'actif se compose du terrain et de la liquidité apportés par l'ALIAI ainsi que d'immobilisations en cours de 219.354 €. Dès le début du projet de construction, les copropriétaires (ALIAI, OAI, ALII) avaient convenu que l'OAI préfinancerait les parts de la construction incombant à la Fondation et l'ALII jusqu'à la signature de l'acte de copropriété. Celle-ci a eu lieu le 17 février 2009. Ces immobilisations en cours ont une contrepartie au passif "dette envers OAI" pour un montant de 219.354 €, reflétant la situation en date du 31 décembre 2008.

*En conclusion:*

Le Bilan et le Compte des Profits et Pertes reflètent la phase de démarrage de la Fondation. Ils vont évoluer fortement en 2009 suite à la signature de l'acte de copropriété et la progression des travaux.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Patrick Tanson / Jean-Claude Lecomte / Paul Diederich.

Référence de publication: 2009077254/60.

(090091925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**McKesson International Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 88.500.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077260/10.

(090091657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Parents & kids, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5335 Moutfort, 20, Gappenhiehl.

R.C.S. Luxembourg B 119.229.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009077269/12.

(090091632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Stora Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 67.879.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 de la maison mère STORA ENSO OYJ ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009077252/11.

(090092123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Stora Enso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 67.934.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 de la maison mère STORA ENSO OYJ ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009077255/11.

(090092124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

**Käl-Téiteng hëlleft, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-3674 Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg F 7.992.

**STATUTS**

Est constituée entre les soussignés:

M. Guy Assa, 46, rue du Moulin, L-4251 Esch-sur-Alzette

M. Serge Bausch, 15, rue des Martyrs, L-3786 Tétange

M. Julien Cadé, 20, rue Michel Junckel, L-3653 Kayl

M. Marcel Godart, 5, rue Michel Junckel, L-3653 Kayl

M. Marcel Humbert, 11, rue de Tétange, L-3672 Kayl

M. Richard Johans, 17, rue de la Fontaine, L-3768 Tétange

M. Eugène Kraus, 110, rue de l'Eau, L-3763 Tétange

M. John Lorent, 61, rue Principale, L-3770 Tétange

M. Marco Lux, 11, rue Jules Wilhelm, L-3675 Kayl

M. Jim Marin, 10, rue Kahlebiereg, L-3653 Kayl

M. Etienne Schneider, 110, rue Langertengaass, L-3762 Tétange

M. Fred Schroeder, 4, rue de la Fontaine, L-3768 Tétange

M. Marc Wagner, 12, rue de Volmerange, L-3790 Tétange

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, une association sans but lucratif, régie par la loi sur les associations et fondations sans but lucratif du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, ainsi que par les présents statuts.

**I. Dénomination, Objet, Siège, Durée****Art. 1<sup>er</sup>.** Il est créé une association sans but lucratif «Kal-Téiteng hëlleft».**Art. 2.** L'association a pour objet de récolter des fonds afin de pouvoir les faire parvenir à une œuvre sociale ou charitable, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger.**Art. 3.** L'association est neutre du point de vue politique et religieux.**Art. 4.** L'association a son siège social à l'Hôtel de Ville de la Commune de Kayl, 4, rue de l'Hôtel de Ville, L-3647 Kayl. Le siège social peut être transféré par simple décision du conseil d'administration.**Art. 5.** La durée de l'association est indéterminée.**II. Ressources et exercice social****Art. 6.** Les ressources de l'association proviennent des cotisations, participations, subventions, dons et recettes diverses.**Art. 7.** L'exercice social coïncide avec l'année civile. Par dérogation à cette règle, la première année commence le jour de la signature des présents statuts et finit le 31 décembre suivant.**III. Membres****Art. 8.** Peut devenir membre actif toute personne physique souscrivant aux présents statuts.**Art. 9.** Le nombre des membres actifs est illimité, sans pouvoir être inférieur à trois.**Art. 10.** Tout membre actif peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire tout membre actif n'ayant pas acquitté la cotisation annuelle jusqu'en juin de l'année sociale.

**Art. 11.** Tout membre actif peut être exclu par l'assemblée générale ceci pour non respect grave aux présents statuts ou en cas de manquement important à ses obligations envers l'association.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide souverainement à la majorité des deux tiers des membres actifs présents ou représentés.

#### **IV. Assemblée générale**

**Art. 12.** L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribué à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale approuve la liste des membres actifs.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an ceci au courant du premier trimestre de l'année civile sur convocation du président et du secrétaire. La convocation est adressée deux semaines à l'avance par lettre circulaire à tous les membres actifs de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres actifs de l'association.

Pour les votes, chaque membre actif a une voix. Il sera loisible aux membres actifs de se faire représenter par un autre membre actif à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres actifs par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 13.** Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres actifs présents ou représentés.

#### **V. Administration**

**Art. 14.** L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de deux ans. Les membres du conseil d'administration désignent entre eux à la simple majorité des voix les différentes charges comme responsable administratif, responsable technique, trésorier et autres.

Les pouvoirs des membres du conseil d'administration sont ceux résultant de la loi et des présents statuts.

Le conseil d'administration peut décider que d'autres personnes participent à ses réunions avec voix consultative.

**Art. 15.** Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande des deux administrateurs.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 16.** La signature conjointe du président et du secrétaire engage l'association.

#### **IV. Cotisation et participation**

**Art. 17.** Les membres actifs seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale. Le maximum de la cotisation ne peut pas dépasser 50 €.

Cette cotisation ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre actif.

#### **VII. Mode d'établissement des comptes**

**Art. 18.** Le conseil d'administration par le biais de son trésorier établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle.

Il faut deux signatures d'administrateurs pour engager l'association.

Les livres, les comptes et la caisse feront l'objet d'au moins un contrôle annuel par deux réviseurs de comptes, désignés par l'assemblée générale pour la durée d'un an et en dehors du conseil d'administration.

#### **VIII. Modification des statuts**

**Art. 19.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

**Art. 20.** Les modifications des statuts s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi modifiée du 21 avril 1928.

#### **IX. Dissolution et liquidation**

**Art. 21.** La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi modifiée du 21 avril 1928.

**Art. 22.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à l'Office social de la Commune de Kayl.

## X. Dispositions finales

**Art. 23.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928.

Fait et signé en 5 exemplaires à Kayl, le 3 mars 2009.

Référence de publication: 2009077299/97.

(090092462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **McKesson China Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 133.513.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077297/10.

(090091663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **McKesson International Holdings VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.505.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077294/10.

(090091666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **McKesson International Holdings IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.840.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077292/10.

(090091667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **McKesson Information Solutions Holdings V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.003.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077290/10.

(090091669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **Reif 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 136.780.

---

In the year two thousand nine, on the fifteenth day of May.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 109.507

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal on May 13<sup>th</sup>, 2009. Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing, represented as said before, acting in their capacity of sole shareholders of the Company, have requested the undersigned notary to pass the following:

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company REIF 3, S.à r.l. having its registered office in L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker (the "Company"),

registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg, under section B, number 136.780

incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary on February 7<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number C - 812 of April 3<sup>rd</sup>, 2008

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolutions as follows:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of five hundred thirty nine thousand one hundred euro (EUR 539,100.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided two hundred and fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50.-) each to an amount of five hundred fifty one thousand six hundred euro (EUR 551,600.-) by the creation and issuing of ten thousand seven hundred eighty two (10,782) new shares with a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-) and to make payment for such new shares by a contribution in kind consisting of a conversion of two claims of a total amount of two million eight hundred sixty-two thousand five hundred euros (EUR 2,862,500.-) which the Sole Shareholder has against the Company (the "Contribution").

The Contribution thus is recorded as a contribution in an aggregate amount of two million eight hundred sixty-two thousand five hundred euros (EUR 2,862,500.-) of which five hundred thirty nine thousand one hundred euro (EUR 539,100.-) are allocated to the share capital and the amount of two million three hundred twenty three thousand four hundred euros (EUR 2,323,400.-) are allocated to the share premium account.

The Sole Shareholder declares that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Sole Shareholder declares together with the Company that they will accomplish all formalities concerning the valid transfer to the Company of the Contribution.

The Sole Shareholder further states that a statement has been drawn up by the managers of the Company, wherein the Contribution so contributed are described and valued.

#### *Second resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which shall from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at five hundred fifty one thousand six hundred euro (EUR 551,600.-) divided into eleven thousand thirty two (11,032) shares with a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-), all of which are fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 2,900.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le quinze mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.507

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le 13 mai 2009,

laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en leur qualité d'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

La comparante, représentée comme ci-avant, étant la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée REIF 4, S.à r.l. avec siège social à L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker (la "Société"),

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 136.780

constituée le 7 février 2008 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire instrumentant publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro C - 812 du 3 avril 2008

Laquelle associée unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de cinq cent trente-neuf mille cent euros (539.100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR) chacune à un montant de cinq cent cinquante et un mille six cents euros (551.600,- EUR) par la création et l'émission de dix mille sept cent quatre-vingt-deux (10.782) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR), et de libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en nature constituée par une conversion de créances d'un montant total de deux Millions huit cent soixante-deux mille cinq cents euros (2.862.500,- EUR) que l'Associée unique a contre la Société (l'"Apport").

L'Apport est acte comme représentant un apport total net d'un montant de deux Millions huit cent soixante-deux mille cinq cents euros (2.862.500,- EUR) dont quatre cent soixante-huit mille trois cents euros (468.300,- EUR) sont alloués au capital social de la Société et le solde de deux millions trois vingt-trois mille quatre cents euros (2.323.400,- EUR) au compte prime d'émission.

L'Associée Unique déclare encore qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associée unique déclare ensemble avec la Société qu'ils accompliront les formalités nécessaires pour transférer l'Apport à la Société.

L'Associée Unique déclare qu'une attestation a été établie par le gérant de la Société, sur laquelle l'Apport ainsi apporté est décrit et évalué.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital souscrit de la Société est fixé à cinq cent cinquante et un mille six cents euros (551.600,- EUR) représenté par onze mille trente-deux (11.032) parts sociales ayant d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR), celles-ci étant entièrement libérées."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 2.900,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19603. Reçu 75 €. (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009077811/206/122.

(090092924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2009.

---

**T.V. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 133.171.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.09.

Signature.

Référence de publication: 2009077776/10.

(090092028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**T.V. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 133.171.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.09.

Signature.

Référence de publication: 2009077775/10.

(090092030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**VCL No. 10 S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 133.377.

Le Bilan du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077774/10.

(090092042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Dianne Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009077779/10.

(090091971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**EAA Capital Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 146.689.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the sixteenth day of June.

Before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Monsieur Mariusz POTACZALA, company's director, residing at ul. Wielicka 42m. 77, 02-657 Warsaw (Poland), born on September 15th, 1964 in Kolbuszowa (Poland),

here represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in Luxembourg, 23, rue Aldringen,

by virtue of a proxy dated June 2nd, 2009.



The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "EAA Capital Group S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (12.500.- EUR) represented by ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE (125) shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each, all fully paid-up.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 18 9 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager (s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the signature of all members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several *ad hoc* agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by all the managers present or represented.

Resolutions of managers of the board of managers or of the sole manager can be held only in the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his share holding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of Incorporation of the company having thus been drawn up, thereupon, Mr Mariusz POTACZALA, prenamed and represented as stated hereabove, has declared to subscribe for the one hundred and twenty-five (125) shares and to have them fully paid-up in cash, so that the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (12.500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Transitory provision*

The first business year will begin on the date of formation of the company and will end on the 31st of December 2009.

#### *Estimate*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand five hundred euros (1.500.- EUR).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following manager:

- Mr Mariusz POTACZALA, company's director, residing at ul. Wielicka 42m. 77, 02-657 Warsaw (Poland), born on September 15th, 1964 in Kolbuszowa (Poland).

2) The address of the corporation is fixed at L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Mariusz POTACZALA, administrateur de sociétés, demeurant à ul. Wielicka 42m. 77, 02-657 Varsovie (Pologne), né le 15 septembre 1964 à Kolbuszowa (Pologne),

ici représenté par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 2 juin 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination «EAA Capital Group S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, entièrement libérées.

**Art. 7.** Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tous les membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées par tous les gérants présents ou représentés.

Les résolutions du conseil de gérance ou du gérant unique ne pourront être prises qu'au Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, Monsieur Mariusz POTACZALA, prénommé et représenté comme dit ci-avant, a déclaré souscrire les cent vingt-cinq (125) parts sociales et les avoir entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

#### *Décisions de l'associé unique*

1) La Société est administrée par le gérant suivant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Mariusz POTACZALA, administrateur de sociétés, demeurant à ul. Wielicka 42m. 77, 02-657 Varsovie (Pologne), né le 15 septembre 1964 à Kolbuszowa (Pologne).

2) L'adresse de la Société est fixée à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ph. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 juin 2009. Relation: LAC/2009/23562. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009077835/220/230.

(090092920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2009.

---

**Nouvelle Carrosserie Schintgen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6182 Gonderange, 3, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 108.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077773/10.

(090092050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Signam International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 44.620.

Le Bilan au 31 mars 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009077781/10.

(090091962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**Les Colonnes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 102.449.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Signatures.

Référence de publication: 2009077784/10.

(090091952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**CEIG - Compagnie Européenne d'Investissement et de Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 73.059.

Le Bilan au 31/12/05 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 5 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009077770/10.

(090091827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

**DWS FlexPension, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 94.805.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 16. März 2009*

Die Generalversammlung beschließt, das Mandat der KPMG Audit als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2009 zu erneuern.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

M. Michaelis / K. Frank

Référence de publication: 2009071349/1352/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090084286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Northern Reflections Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 132.637.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du gérant unique de la Société datée du 10 juin 2009 qu'il a été décidé de transférer son siège social du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

*Pour la Société*

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009071851/17.

(090084196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Babcock & Brown (Vilnius) S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 115.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 122.940.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 10 juin 2009*

Par les résolutions écrites du 10 juin 2009, les associés de la société ont décidé:

- que la clôture de la société à responsabilité limitée Babcock & Brown (Vilnius) S.à r.l., ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, a été prononcée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg;

- que les fonds restants dans la société seront utilisés pour régler les factures en suspens et que le solde bancaire ultérieur sera versé aux actionnaires.

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009071867/21.

(090084837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Trafalgar Capital Specialized Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.994.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 2. Juni 2009 der Trafalgar Capital Specialized Investment Fund S.C.A. Sicav hat folgende Beschlüsse gefasst:

4.) Die Aktionäre beschließen einstimmig, KPMG Audit S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 wieder zu wählen.

Luxemburg, 2. Juni 2009.

*Für Trafalgar Capital Specialized Investment Fund S.C.A.*

DZ BANK International S.A.

Vera Augsdörfer / Ulrich Juchem

Référence de publication: 2009071443/16.

(090084724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Iworld S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 114.480.

Je soussigné, David Sebaone, administrateur délégué de la société Carrera Finance dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social de la société IWORLD S.A. (R.C.S. n° B 114 480) au 66, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 30/04/2009.

CARRERA FINANCE

66, Av. Guillaume

L-1650 LUXEMBOURG

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2009071858/15.

(090084479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Institut de Recherche Musicale, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 137, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg F 311.

**DISSOLUTION**

L'association a été déclarée dissoute suivant décision de l'assemblée générale des membres en date du 8 décembre 2008 statuant à la majorité qualifiée prévue par l'article 20 de la loi sur les associations et fondations sans but lucratif.

Maître Pierre Feltgen, Avocat à la Cour demeurant à L-1160 Luxembourg, 12-14 Boulevard d'Avranches a été nommé liquidateur.

L'assemblée générale des membres tenue en date du 8 avril 2009, a décidé qu'après apurement des dettes, l'actif net restant sera distribué de manière égalitaire entre:

- l'association sans but lucratif Noise Watchers Unlimited, A.s.b.l.
- l'association sans but lucratif United Instruments of Lucilin, A.s.b.l.,
- l'association sans but lucratif Letzebuenger Gesellschaft fir Nei Musek, A.s.b.l.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009071842/20.

(090084863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Financière Star 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 89.404.

Les comptes annuels audités au 31 août 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071779/10.

(090084354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Immo Teresa Rehlinger S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3839 Schiffflange, 9, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.709.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le seize juin.

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Madame Teresa MOURA, épouse REHLINGER, agent immobilier, demeurant à L-3839 Schiffflange, 9, rue de la Gare.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle constitue par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la location, l'échange, la promotion, le syndic, la mise en valeur, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de tous biens immobiliers. En outre la société peut se porter caution personnelle, réelle, solidaire et indivisible vis-à-vis de tierces personnes.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdites activités ou à des activités similaires susceptibles de favoriser ou de faciliter l'exécution ou le développement de son objet social.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "IMMO TERESA REHLINGER S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Schiffflange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associée unique.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) divisé en CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune.

**Art. 7.** Les CENT PARTS SOCIALES (100) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associée unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

**Art. 8.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.



Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2009.

*Frais*

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ HUIT CENTS SOIXANTE-DIX EUROS (EUR 870,-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

*Décisions*

Et l'associée a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommée gérante unique pour une durée indéterminée: Madame Teresa MOURA épouse REHLINGER, prädite.
- 2.- La société est gérée par l'associé-gérante unique qui pourra engager la société sous sa seule signature.
- 3.- Le siège social est établi à L-3839 Schifflange, 9, rue de la Gare.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par noms, prénoms, états et demeures, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Moura, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2009. Relation: EAC/2009/7045. Reçu: soixante-quinze euros 75,00.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009078623/203/83.

(090093571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2009.

**Navitas Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.159.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABROAD CONSULTING S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009078424/12.

(090091038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**San Carlo Fi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 130.093.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2009.  
Fiduciaire ABROAD S.à r.l.  
Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009078423/13.

(090091035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**Anwaco S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 31.040.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, VI section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciale, la dissolution et la liquidation de la société ANWACO S.A.H.

Les mêmes jugements ont nommé juge commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge, et liquidateur Maître Florence DELILLE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour extrait conforme

Maître Florence DELILLE

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009071883/20.

(090084432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Promo Sport International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.395.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, VI section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciale, la dissolution et la liquidation de la société PROMO SPORT INTERNATIONAL S.A.

Les mêmes jugements ont nommé juge commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge, et liquidateur Maître Florence DELILLE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour extrait conforme

Maître Florence DELILLE

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009071885/20.

(090084435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Audio-Lingua S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6858 Muenschecker, 10, Neie Wee.

R.C.S. Luxembourg B 145.845.

—  
*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 02. Juni 2009*

Punkt 1

Die Versammlung beschließt einstimmig die Absetzung folgenden Verwaltungsratsmitgliedes:

- Frau Sabine BAUMEISTER, wohnhaft in L-6858 Muenschecker, 10, Neie Wee;

## Punkt 2

Die Versammlung beschließt die Ernennung folgender Person in den Verwaltungsrat:

- Herrn Norbert EBSEN, wohnhaft in L-6720 Grevenmacher, 7, rue de l'Eglise

Die Mandate des eben ernannten Verwaltungsratsmitgliedes enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2011.

## Punkt 3

Die Versammlung beschließt einstimmig die Abänderung der Funktion von Frau Sabine BAUMEISTER, wohnhaft in L-6858 Muenschecker, 10, Neie Wee, als Delegierte des Verwaltungsrats, wie folgt:

- Delegierte zur Täglichen Geschäftsführung

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

*Der Vorsitzende der Generalversammlung*

Référence de publication: 2009071359/23.

(090084592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Le Premier II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 103.678.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071775/11.

(090084360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Le Premier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 98.716.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071777/11.

(090084357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**PPP Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 128.287.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071808/10.

(090084350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Société Civile Immobilière Faulfelder, Société Civile.**

R.C.S. Luxembourg E 293.

*Vereinbarung*

Zwischen

Herrn Bernard Elvinger

7227 Bereldange, 60, rue de la Forêt

und

Frau Heike Zimmer  
7220 Walferdange, 138, route de Diekirch  
wird folgende Vereinbarung geschlossen:

1. Herr Bernard Elvinger ist Inhaber von 39 Anteilen der Firma Société Civile Immobilière Faulfelder, Walferdange (RC E 293).

2. Herr Bernard Elvinger verkauft mit Wirkung zum 1.1.2003 an Frau Heike Zimmer sieben (7) Anteile der Firma Société Civile Immobilière Faulfelder zum Preis von 8.058,50 € je Anteil, insgesamt 56.409,50 € (in Worten: sechsundfünfzigtausendvierhundertundneun, 50 Euro).

3. Der Kaufpreis wird durch die Abtretung einer Forderung von Frau Heike Zimmer gegen die Société Civile Immobilière Faulfelder in Höhe von 53.348,74 € an Herrn Bernard Elvinger, und der Rest von 3.060,76 € wurde in bar beglichen.

Walferdange, den 15. Juni 2002.

Heike Zimmer / Bernard Elvinger.

Référence de publication: 2009076696/22.

(090091053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**Nemian Life & Pensions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R.C.S. Luxembourg B 55.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Lucy DUPONG

*Par mandat*

Référence de publication: 2009071831/12.

(090084401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Galvano International Engenering, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 127.172.

Il résulte d'une lettre datée du 23 mars 2009 que l'agent domiciliataire a dénoncé le siège social de la société avec effet au 06 avril 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009071839/11.

(090084752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**European Real Estate Partners S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 123.812.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire K. De Vleeschauwer a été résilié avec effet au 19 mai 2009.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2009071864/11.

(090084775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Euromed Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 79.064.

—  
**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Extrait*

Par jugement rendu en date du 26 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, VI section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciale, la dissolution et la liquidation de la société EUROMED TRADING S.A.

Les mêmes jugements ont nommé juge commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge, et liquidateur Maître Florence DELILLE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 16 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Pour extrait conforme

Maître Florence DELILLE

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009071881/20.

(090084433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Le Premier IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 105.026.

—  
Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071771/11.

(090084367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Le Premier III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 105.025.

—  
Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071773/11.

(090084364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Le Premier V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 108.687.

—  
Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071770/11.

(090084369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Société Civile Immobilière Faulfelder, Société Civile.**

R.C.S. Luxembourg E 293.

—  
Vereinbarung

Zwischen

Herrn Bernard Elvinger

7220 Walferdange, 138, route de Diekirch

und

Frau Heike Zimmer

7220 Walferdange, 138, route de Diekirch

wird folgende Vereinbarung geschlossen:

1. Herr Bernard Elvinger ist Inhaber von 32 Anteilen der Firma Société Civile Immobilière Faulfelder, Walferdange (RC E 293). Frau Heike Zimmer ist Inhaberin von 8 Anteilen der Firma Société Civile Immobilière Faulfelder.

2. Herr Bernard Elvinger verkauft mit sofortiger Wirkung an Frau Heike Zimmer zwei (2) Anteile der Firma Société Civile Immobilière Faulfelder zum Preis von 14.650,00 € je Anteil insgesamt 29.300,00 € (in Worten: neunundzwanzigtausenddreihundert Euro).

3. Der Kaufpreis in Höhe von 29.300,- Euro ist von Heike Zimmer an Herrn Bernard Elvinger bereits gezahlt.

Walferdange, den 14. März 2006.

Heike Zimmer / Bernard Elvinger.

Référence de publication: 2009076692/21.

(090091053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**Parisian Property Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 106.028.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071818/10.

(090084347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Wolseley Finance (Isis) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 168.012,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.152.

L'adresse du gérant Sandrine Algrain, a changé et se trouve à présent au 5a, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009076952/11.

(090091399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**Wolseley Finance (Loddon) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 17.605.944,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.157.

L'adresse du gérant Sandrine Algrain, a changé et se trouve à présent au 5a, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009076953/11.

(090091408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

---

**L.E.S.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 40.102.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2009*

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

L'Assemblée Générale constate le changement de forme juridique de la société TrustAudit Sàrl, Commissaire aux Comptes, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant Maître Karyne REUTER le 3 décembre 2008.

Extrait sincère et conforme

LESS S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009076892/22.

(090091316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**Patrimoine & Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.  
R.C.S. Luxembourg B 66.733.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009076982/10.

(090091564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**Onalia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 109.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009076981/10.

(090091315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2009.

**Aston Finance Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 127.188.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 3 juin 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Antonio CHAMARRO, Administrateur, directeur de sociétés, Estrella Polar 14, Izda 3°C, 28007 Madrid, Espagne;

- Madame Nicole SCHLOTER, Administrateur, avocat, The Nursery-Hall Road, SS4 1PD Rochford-Essex, Royaume Uni;

- Monsieur Franck CHAPEAUX, Administrateur-Délégué, Président, directeur, 3 rue du Docteur Alexis Carrel, F-69110 Ste Foy-les-Lyon, France;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 3 juin 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 3 juin 2009.  
Pour ASTON FINANCE SOLUTIONS S.A.  
Société anonyme  
Signature

Référence de publication: 2009076978/23.

(090092105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---

### **Nicosie Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.854.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire tenue à Bertrange le 30 mars 2009*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur des sociétés CRITERIA S.à.r.l. et PROCEDIA S.à.r.l., avec siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 BERTRANGE, de Monsieur Philippe HERON, gérant de sociétés demeurant à Chypre et de Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Il résulte dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange ainsi qu'à Monsieur Philippe HERON, gérant de sociétés demeurant à Chypre.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenu à Bertrange en date du 30 mars 2009*

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Gabriel JEAN, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange ainsi qu'à Monsieur Philippe HERON, gérant de sociétés demeurant à Chypre.

En leur qualité d'administrateur-délégué, Messieurs Gabriel JEAN et Philippe HERON auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

#### *Nomination des représentants permanents*

La société PROCEDIA S.à.r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 30 mars 2009, a désigné Madame Catherine DE WAELE, née à Charleroi (Belgique), le 25 avril 1966, employée privée, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentante permanente pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2015.

La société CRITERIA S.à.r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 30 mars 2009, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2015.

Bertrange, le 30 mars 2009.  
Pour NICOSIE HOLDING S.A .  
PROCEDIA SARL / CRITERIA SARL  
Administrateur / Administrateur  
Représentée par Mme Catherine DE WAELE / Représentée par M. Gabriel JEAN  
Représentante permanente / Représentant permanent

Référence de publication: 2009077094/41.

(090091926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2009.

---